



FOOT LYON RHÔNE

DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL

30, allée Pierre de Coubertin - 69007 LYON

Téléphone : 04 72 76 01 01 - Fax : 04 72 76 01 22

E-mail : district@lyon-rhone.fff.fr - Site internet : <http://lyon-rhone.fff.fr>

PV N°611 DU JEUDI 24 AOÛT 2023

APPEL A CANDIDATURE - DELEGUES

Dans le but d'augmenter le nombre de Délégués et surtout assurer le bon déroulement des rencontres, la Commission de Délégations demande aux personnes (hommes ou femmes) qui seraient intéressées pour rejoindre cette Commission d'envoyer leur candidature au District de Lyon et du Rhône de Football à district@lyon-rhone.fff.fr.

Elles seront contactées dès réception de leur courrier.

Tous les Délégués suivront une formation assurée par le District.



Opération Développement du FOOTBALL FÉMININ - Du 1er juillet 2023 au 30 novembre 2023

Le **Football Féminin** connaît un essor formidable au niveau National et dans notre District.

Les bons résultats de notre équipe nationale nous permettent de recruter de nouvelles joueuses dans nos clubs et ainsi, consolider nos différents championnats.

En accord avec notre commission Féminine, le Bureau du Comité Directeur du DLR du 21 août 2023 a donné son aval pour aider les clubs dans le développement de la pratique Féminine.

Bien sûr, nous visons **tout particulièrement les jeunes** car c'est le moteur de notre progression future.

Pour aider les clubs dans le recrutement, nous vous proposons de participer aux frais de votre licence Féminine à hauteur de **5 € par licences de U6 à U13 compris**, sous réserve d'avoir au moins **5 licences** par catégorie.

A cela se rajoute une **aide supplémentaire** pour les clubs les plus méritants. Nous prendrons en compte le total des licences U6 à U13 compris et les meilleurs seront récompensés ce, tenant compte des catégories de clubs pour que chaque club est une chance de gagner.

- **Catégorie 1** : Clubs qui comptabilisent au total cumulé toutes catégories au moins de 100 licences
Les 3 premiers clubs ayant le plus de licenciés féminines U6 à U13 compris seront récompensés
- **Catégorie 2** : Clubs qui comptabilisent au total entre 101 à 250 licences
Les 3 premiers clubs ayant le plus de licenciés féminines U6 à U13 compris seront récompensés
- **Catégorie 3** : Clubs qui comptabilisent au total entre 251 à 500 licences
Les 3 premiers clubs ayant le plus de licenciés féminines U6 à U13 compris seront récompensés
- **Catégorie 4** : Clubs qui comptabilisent au total entre 501 à 1 000 licences
Les 2 premiers clubs ayant le plus de licenciés féminines U6 à U13 compris seront récompensés
- **Catégorie 5** : Clubs qui comptabilisent au total plus de 1 001 licences **Le premier club ayant le plus de licenciés féminines U6 à U13 compris sera récompensé**

Tableau des récompenses pour chaque catégorie (en bon d'achat Ekisport)

Classement	Récompense
1er	400 €
2ème	300 €
3ème	150 €

Enfin, les nouveaux groupements féminins qui seront créés **dans les 12 mois** à venir bénéficieront d'une aide de **400 €**.

Maintenant à vous de jouer ! Le Football Féminin, c'est l'avenir de notre sport et de vos clubs.

Nous comptons sur votre forte participation, car le budget financier de cette opération est sans précédent pour notre District.



FOOT LYON RHÔNE

DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL

30, allée Pierre de Coubertin - 69007 LYON

Téléphone : 04 72 76 01 01 - Fax : 04 72 76 01 22

E-mail : district@lyon-rhone.fff.fr - Site internet : <http://lyon-rhone.fff.fr>

PV N°611 DU JEUDI 24 AOUT 2023

Opération licence Dirigeant - Du 1er juillet 2023 au 30 novembre 2023

Depuis 2 ans déjà, nous favorisons le développement des licences Dirigeants, car nous savons que c'est l'avenir de notre District. Comme vous le savez, il existe deux licences distinctes, la licence Dirigeant(e) ET la licence Volontaire.

Cette dernière licence (volontaire) s'adresse tout particulièrement à vos bénévoles hors terrains (buvette, intendance, transport) et ressemble de près à la licence DIRIGEANT(E) à l'exception près, que ce document ne permet pas de figurer sur une feuille de match. Cependant, elle a le mérite de coûter moins cher puisqu'elle est proposée par la Ligue au prix de 11 € (Dirigeant volontaire) contre 20,50 € pour une licence (Dirigeant classique).

En plus de ce coût avantageux, le District de Lyon et du Rhône effectue un **remboursement de 5 €** par licence volontaire pour **tous les clubs ayant au moins 10 licences volontaires**.

Aujourd'hui, la moyenne Nationale (FFF) de licence Dirigeant (dont licences volontaires) par clubs représente **12 %** sur le total des licences.

Aujourd'hui notre district se situe à une moyenne avec **12,50 %**.

Toutefois, le DLR est 1er district de France en licences volontaires avec 1 224 licences sur un total national de 5651 licences...

Ce résultat est très encourageant d'autant plus, que nous avons pu vérifier que ces licences Volontaires se transforme souvent en licences dirigeants.

En conclusion, notre Bureau du Comité Directeur du 21 août 2023 a décidé de renouveler dans les grande lignes l'opération LICENCES DIRIGEANTS VOLONTAIRES.

- **Catégorie 1** : Clubs qui comptabilisent au total moins de 100 licences (Sous réserve que le club ait au moins **12 %** de licences dirigeant + volontaire) - **Les 3 premiers seront récompensés**
- **Catégorie 2** : Clubs qui comptabilisent au total entre 101 à 250 licences (Sous réserve que le club ait au moins **12 %** de licences dirigeant + volontaire) - **Les 3 premiers seront récompensés**
- **Catégorie 3** : Clubs qui comptabilisent au total entre 251 à 500 licences (Sous réserve que le club ait au moins **12 %** de licences dirigeant + volontaire) - **Les 3 premiers seront récompensés**
- **Catégorie 4** : Clubs qui comptabilisent au total entre 501 à 1 000 licences (Sous réserve que le club ait au moins **11 %** de licences dirigeant + volontaire) - **Les 2 premiers seront récompensés**
- **Catégorie 5** : Clubs qui comptabilisent au total plus de 1 001 licences (Sous réserve que le club ait au moins **10 %** de licences dirigeant + volontaire) - **Le premier sera récompensé**

Tableau des récompenses (en bon d'achat Ekisport)

Classement	Récompense
1er	400 €
2ème	300 €
3ème	150 €

Enfin, les clubs ayant :

- **12 % de licence (dirigeant + volontaire)** bénéficieront de **-5 points au Fair Play**
- **10 à 12 %** bénéficieront de **-1 point au Fair Play**
- **Moins de 10 %** auront une pénalité de **+5 points au Fair Play**

NB : 5 points en plus ou en moins peut vous faire monter en fin d'année... ou descendre d'une division !

C'est maintenant à vous de jouer, car vous l'admettez sans doute, avoir des bénévoles dans son Club sans licence peut soulever un problème d'assurance, mais surtout de reconnaissance sociale.



PV 611 DU JEUDI 24 AOUT 2023

ACTIVATION NIVEAU ROUGE « CANICULE EXTREME »

Vous trouverez ci-dessous les consignes de Jeunesse et Sports suite à l'activation du niveau rouge « canicule extrême ».

Mesdames et messieurs les organisateurs d'activités physiques et sportives,

Nous vous informons de l'activation du niveau rouge « canicule extrême » pour le département du Rhône. Les températures seront au maximum de 38°C et s'élèveront jusqu'à 41°C dans la journée de jeudi. L'épisode devrait durer au moins jusqu'à vendredi.

En conséquence, nous vous demandons d'annuler toutes les pratiques d'activités physiques et sportives jusqu'à vendredi 25 août inclus, à l'exception de la pratique en salle climatisée.

Pour rappel, vous pouvez joindre le SDJES du Rhône, aux numéros suivants :

- Chloé Salaün Bécu : 06.10.21.46.44
- Eric Cozette : 06.07.46.87.91



PRESIDENCE

Tél 04 72 76 01 02 - 07 87 72 96 17
ameyer@lyon-rhone.fff.fr

➔ COMPTE RENDU BUREAU DU 21/07/23

Objet de la réunion : CLUB DU CS LYON 8 N° FFF 553949

Sont Présents : Arsène MEYER Président, Bernard COURRIER Président-Délégué, Bernard BOISSET Vice-Président, Laurent CHABAUD Vice-Président, Christian SCHEIWE Vice-Président, Patrick PINTI Trésorier, Franck BALLANDRAS Trésorier-adjoint, Serge GOURDAIN Secrétaire, Martine GRANOTTIER Secrétaire adjointe.

Décision suite à un courrier de la VILLE DE LYON

Le Président Arsène MEYER évoque le dossier du club du CS LYON 8 N° 553949, en précisant que la Ville de LYON a organisé une VISIO CONFERENCE le jeudi 13 Juillet 2023 à 8 H 30 sur les faits graves concernant ce club.

En effet, suite à une intervention de la Police, il s'avère qu'un important trafic de drogue a été découvert dans le sous-sol du club house du club du CS LYON 8 sise au stade SAEZ LYON 8.

De ce fait, la ville de LYON a adressé au club avec copie au District de Lyon et du Rhône de FOOTBALL une lettre interdisant au club du CS LYON 8 l'utilisation des installations du stade SAEZ de LYON 8.

Considérant dans nos textes prévoit qu'un club doit avoir l'autorisation écrite du propriétaire du terrain pour pouvoir participer à nos championnats.

Considérant que le club du CS LYON 8 ne répond plus à cette obligation juridique, et qu'il n'est pas en mesure d'utiliser son terrain inscrit sur FOOT2000.

Le bureau du Comité Directeur, lors de sa réunion du 21 juillet, décide de retirer toutes les équipes du championnat, pour les mettre en inactivité totale avec effet immédiat.

Cette décision permettra aux joueurs de quitter le club, pour s'inscrire au club de leur choix, ce sans être mutation. Cette mesure est adoptée à l'unanimité des membres du Bureau du Comité Directeur.



PV 611 DU JEUDI 24 AOUT 2023

Copie de cette décision sera adressée au club concerné, à la Ville de Lyon, ainsi qu'au service Licences de la Ligue LAURAFoot.

En cas de contestation, le club du CS LYON 8 dispose de 7 jours à compter du 22 juillet pour faire appel auprès de la Ligue LAURAFoot 350 B Avenue Jean Jaurès LYON 7 par lettre recommandée ou mail adressé par l'adresse mail FFF (avec copie de ce courrier au District de Lyon et du Rhône de FOOTBALL 30 allée Coubertin 69007 LYON).

➡ **COMPTE RENDU BUREAU DU 24/07/23**

Objet de la réunion :

- Club du CS LYON 8 N° FFF 553949 inactivité
- Décision concernant le District de l'Ain
- Point sur championnat U18 F à 11
- Point sur les salariés (recrutement)
- Décisions Commission d'appel de Ligue
- Intégration VENISSIEUX FC en championnat U17
- Position concernant nos championnats U15
- Respect du texte concernant la neutralité des membres du CD
- Point discipline
- Point règlement
- Démission Nathalie BOUVARD
- Point et décision concernant la Commission de Délégation

Sont Présents : Arsène MEYER Président, Bernard COURRIER Président-Délégué, Bernard BOISSET Vice-Président, Patrick PINTI Trésorier, Serge GOURDAIN Secrétaire

Sont excusés : Laurent CHABAUD, Christian SCHEIWE, Franck BALLANDRAS, Martine GRANOTTIER

Assistent à la réunion : Lakhdar TOUATI, Charline LABROUSSE

CS LYON 8 : Le Président explique le résultat du BUREAU DU CD du 21 juillet et informe le bureau que le club sera mis en inactivité totale en fin de semaine (tenant compte du délai d'Appel).

Décision concernant le District de l'Ain

Ce district nous avise qu'il retire ces équipes U18 Filles de notre championnat, car il veut créer sa propre compétition. Notre District n'a jamais été mis au courant de cette initiative contrairement aux dires du Président de l'Ain. Ayant déjà une situation ambiguë l'année dernière, le bureau décide les mesures suivantes à savoir :

Retrait de toutes les équipes de nos championnats (Féminin, loisirs, Futsal ETC...) avec effet immédiat. Pour ce qui est des ententes éventuelles entre clubs de notre District et clubs de l'Ain, de n'accepter que si c'est un club de notre district qui porte l'entente et que les équipes jouent dans nos championnats. Toutes les autres propositions seront refusées. LAKHDAR avisera le club de BELLEVILLE, qui est en négociation avec MONTMERLE, de cette décision.

Point sur le championnat U18 F : Devant cette situation, LAKHDAR propose de refondre la poule U18 F ce qui devrait nous donner un championnat U18 F à 14 équipes, ce qui est tout à fait acceptable.

Intégration du VENISSIEUX FC en championnat U17 D1 :

LAKHDAR nous explique que suite au repêchage de l'équipe de VENISSIEUX en U16 R2 de ligue, une belle confusion a gagné ce club qui a retiré par erreur son équipe 2 de notre championnat U17 D1. La commission Compétition a de ce fait permis au BUERS de Villeurbanne d'intégrer ce niveau pour porter la poule à 12 équipes.

Considérant qu'il s'agit d'une erreur du club, qu'il n'est pas question dans ces circonstances très particulières de pénaliser VENISSIEUX FC qui peut prétendre au niveau U17 D1, le bureau décide d'accepter que ce club soit en U17 D1 et que de ce fait que nous ayons exceptionnellement une poule de 13 équipes.

Point sur le recrutement des salariés :

Le Président nous indique que des promotions internes ont été validées avec nos salariés de la TECHNIQUE avec no-



PV 611 DU JEUDI 24 AOUT 2023

tamment la nomination de JEROME HERNANDEZ comme CTD Coordonnateur en lieu et place de Benoit SUBRIN qui rejoint la FFF pour gérer le POLE ESPOIR FUTSAL.

D'autre part, Mathieu FOIS a démissionné pour rejoindre la LIGUE ce qui nous permet également d'assurer une promotion interne en l'occurrence FARES, et de recruter un nouvel éducateur technique (recrutement en cours).

Le Président a fait une offre à YANNIS pour prendre le poste d'animateur juridique, mais pour le moment ce dernier a réservé sa réponse.

Nos championnats U15 :

Devant les décisions de la commission d'appel de ligue, il est décidé d'intégrer les équipes concernées. Le bureau accepte cette intégration, et donne son accord pour des poules de 13, si nécessaire. Le bureau s'interroge sur les décisions de la commission d'appel, qui contrairement aux dires, ne respectent pas les décisions importantes votées en CD du DLR. Celles-ci étant pourtant extrêmement précises et ne souffrent d'aucune contestation.

Rappel du texte concernant la neutralité des membres du bureau :

Le bureau rappelle à l'unanimité des membres présents, que la neutralité n'est pas négociable. Une enquête est en cours sur des faits qui ne respectent pas cette disposition votée à la dernière AG.

Point discipline :

Une réunion du Bureau est envisagée le 21 AOUT avec la présence d'ERIC GRAU Président de la commission de discipline.

Point Règlement :

La formation des membres se déroule bien, et un point sera fait dès la rentrée en septembre.

Démission de Nathalie BOUVARD

Malheureusement, le bureau constate la démission de NATHALIE pourtant fraîchement élue. Cette démission est motivée par le fait qu'elle a décroché un nouveau contrat qui l'oblige à parcourir professionnellement toute la France et de ce fait, ne lui permette pas d'assumer ses fonctions au sein du DLR. Le bureau regrette d'être mis devant le fait accompli.

Point concernant la commission de Délégation

Arsène MEYER va prendre rendez-vous avec HOCINE, dès les premiers jours de septembre une décision sera prise sur la nouvelle organisation de cette commission.

L'ordre du jour est épuisé à 16 H, prochain Bureau du CD le 21 août à 19 H.



PV 611 DU JEUDI 24 AOUT 2023

SECRETARIAT

Tél 04 72 76 01 03
secretariat@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 21 août 2023

Secrétaire Général : Serge GOURDAIN

Secrétaire Adjointe : Martine GRANOTTIER

Présent : Serge GOURDAIN

NOS PEINES

Le District de Lyon et du Rhône de Football apprend le décès de madame **Marie-Ange ETCHEVERRY épouse de Jean-Jacques ETCHEVERRY** membre actif au groupement Vallée du Rhône.

Arsène Meyer Président du District, les élus du Comité Directeur, les Commissions ainsi que les salariés présentent à **Jean-Jacques** et à toute sa famille leurs sincères condoléances.

INFORMATIONS AUX CLUBS

Week-end des jeunes Bénévoles à Clairefontaine

Le Bureau de la LFA a le plaisir de vous informer qu'un week-end exceptionnel sera organisé pour les bénévoles au prestigieux Centre National du Football à Clairefontaine.

Cette nouvelle opération a pour objectif de proposer une valorisation supplémentaire du bénévolat et fidéliser les nouveaux licenciés dirigeants ou volontaires en s'ajoutant à des actions telles que la journée des bénévoles, les médailles régionales et fédérales ou encore le bénévole du mois.

Le District de Lyon et du Rhône de Football participe à cette initiative et vous invite à proposer la candidature d'un(e) de vos bénévoles licenciés dirigeant(e) ou volontaire comptant moins de 5 ans d'ancienneté et être âgé au minimum de 18 ans à la date de l'évènement.

Ce week-end bénévole à Clairefontaine est prévu les 7 et 8 octobre 2023.

A noter qu'il sera procédé à un tirage au sort de 6 personnes parmi les candidatures reçues.

Les candidatures sont à proposer par courriel depuis votre adresse officielle à l'adresse du secrétariat secretariat@lyon-rhone.fff.fr avant le 18 septembre 2023

COUPE DE FRANCE - COUP D'ENVOI DE L'EDITION 2023/2024

La 107ème édition de la Coupe de France, déjà lancée en Outre-mer, a débuté vendredi 18 août en Métropole avec le 1er tour qui se déroule jusqu'au 27 août selon les Ligues régionale

Le Toulouse FC remet en jeu son trophée qui changera peut-être de mains le samedi 25 mai 2024 à l'issue de la finale. La 107ème édition de la Coupe de France, seule compétition réunissant clubs amateurs et professionnels, s'ouvre à partir de ce week-end dans les Ligues régionales de Métropole avec l'organisation des matches comptant pour le 1er tour.

Le 2ème tour aura lieu la semaine suivante avant l'entrée en lice des clubs de National 3 (3ème tour, 17 septembre), de ceux de National 2 (4ème tour, 30 septembre) puis de National (5e tour, 15 octobre).

DEPARTEMENT DU RHONE

Le Département du Rhône a le plaisir de vous informer que la cérémonie des « Trophées des Rhône d'or » est reconduite cette année et se tiendra le jeudi 14 décembre 2023 à Montagny.

Comme vous le savez, cette soirée est l'occasion de mettre à l'honneur tous les acteurs sportifs du Rhône à travers 12 trophées :

- Arbitre, officiel ou juge de l'année
- Dirigeant, bénévole de l'année
- Club amateur de l'année
- Trophée Parasport de l'année



PV 611 DU JEUDI 24 AOUT 2023

- Manifestation sportive de l'année
- Éducateur de l'année
- Collège de l'année
- Espoir de l'année
- Sportif de l'année
- Sportive de l'année
- Coup de cœur

Un trophée a été rajouté l'année passée qui récompense la commune la plus sportive du Rhône.

DEMANDE DE CANDIDATURE POUR UNE COMMISSION DU DISTRICT

Le District de Lyon et du Rhône enregistre les demandes de candidatures pour une commission.

Monsieur SADIN Christian

Monsieur DJOUED Nasserdine

Monsieur VELLA Salvatore

Le DLR vous remercie pour l'intérêt que vous portez à nos instances.

Nous reviendrons rapidement vers vous si nécessaire.

TRESORERIE

Tél 04 72 76 01 04

tresorerie@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 21 août 2023

Trésorier Général : Patrick PINTI

Trésorier Adjoint : Franck BALANDRAS

➡ RELEVES N°3

Nous vous rappelons que suite à un changement de notre logiciel de comptabilité nous n'avons malheureusement plus la possibilité d'éditer des relevés "papier" et de vous les faire parvenir par courrier afin de régler les sommes dues. Pour des questions de simplicité, il a été demandé à tous les Clubs le 14 avril 2023 de consulter l'état de leur compte sur Footclubs et de régler le montant indiqué au plus tard le 28 avril 2023.

Un délai supplémentaire leur a été accordé jusqu'au 22 mai 2023.

Les Clubs ci-dessous n'ont toujours pas réglé et sont donc suspendus de toutes compétitions jusqu'à régularisation (application du forfait - match perdu). Les demandes de licences sont également bloquées

<u>Clubs Libres</u> :	552404	CONFLUENCE
<u>Clubs Futsal</u> :	580583	MIRIBEL FOOT
	581559	AS DES SOURDS DE VAULX EN VELIN

➡ RELEVES N°4 SOLDE COMPTE 202/2023

Nous vous rappelons que suite à un changement de notre logiciel de comptabilité nous n'avons malheureusement plus la possibilité d'éditer des relevés "papier" et de vous les faire parvenir par courrier afin de régler les sommes dues.

Pour des questions de simplicité nous avons décidé de vous demander de **consulter l'état de votre compte sur Footclubs au 30/06/23 (attention, bien se positionner sur la saison 2022/2023) et de régler le montant indiqué au plus tard le 20 juillet 2023 afin de solder la saison.**

Pour les Clubs qui ont adhéré au prélèvement automatique, un prélèvement a été fait en date du 20 juillet 2023 du montant de votre compte disponible sur Footclubs au 30/06/23.



PV 611 DU JEUDI 24 AOUT 2023

A ce jour, les Clubs ci-dessous ne sont toujours pas à jour de règlement. **Afin de régulariser leur situation nous leur accordons un délai supplémentaire jusqu'au 31 août 2023.**

Clubs Libres

500124 ASVEL DE VILLEURBANNE
500340 PONT DE CHERUY CHAVANOZ S.O
504408 RHODANIENNE A.S.
504648 TERNAND FOYER SPORTIF
513735 CROIX ROUSSIER FC
516402 LYON CX ROUSSE FOOTBALL
517095 CORBAS FC
521194 PIERRE BENITE U.S.M
523341 GENAS AZIEU E.S.
523647 GLEIZE E.S.
523960 TRINITE ES
525630 ANTILLAIS DE VILLEURBANNE FC
525631 MIONS A.L
528347 MARTEL CALUIRE
528368 PORTUGAIS DE VAULX EN VELIN AS
530038 MACCABI SC
533363 ST PRIEST ENTENTE SPORTIVE
533734 SIMANDRES F.C
541604 BELLEROUCHE OLYMPIQUE
541812 GENAY AVENIR SPORTIF
541895 PONTCHARRA ST LOUP F.C
547044 PLASTICS VALLEE FOOTBAL CLUB
548245 BEAUJOLAIS OS
549420 GRIGNY FOOTBALL CLUB
552543 A.C.S. MAYOTTE DU RHONE
552969 ANATOLIA LYON CSA
560780 GOAL FEMININES CHAZAY
560870 GROUPEMENT FEMININ ASEF / FCLDSD
560999 ASSOCIATION SPORTIVE DE VILLEURBANN
561132 SAONE MONT D'OR FC
581465 FC DU PAYS VIENNOIS
581938 FC DE ST FON

Clubs Futsal

549914 GONES FUTSAL CLUB LYON
550317 LYON PERRACHE FUTSAL CLUB
552302 CHASSIEU FUTSAL CLUB
560654 LIFE SPORT FUTSAL ACADEMY
561015 FUTSAL TIGNIEU JAMEYZIEU
563893 ATHLETIC CLUB D'OULLINS
564190 VAULX UNITED
582476 FC DEPORTI'VAULX
590456 LYON 6 FUTSAL
590655 AS NOUVELLE GENERATION

Clubs Foot Loisirs

611563 BOIGE ET VIGNAL
864294 ASSOC Culture & sport Barreau de Ly
890614 ASC MEDITERRANNEE



COMMISSION DES COUPES

Tél 04 72 76 01 29
coupe@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 21 août 2023

Président : Bernard COURRIER

Membres CD : Serge GOURDAIN, Lakhdar TOUATI, Roland BROUAT

Membres : Farid BEN FARAH - Robert DI RIENZO - Maurice MOURROZ – Noé TEDIM DA SILVA RIOS - Virginie LA-GRANGE

Contacts téléphoniques : Bernard COURRIER : 06.78.73.69.47

➡ INSCRIPTIONS SAISON 2023/2024

Coupe DLR – U15 / U17 / U20 / Féminines / Séniors

Équipes ayant participé à la saison 2022/2023.

Une pré-inscription systématique dans chacune des catégories des équipes ayant participé aux coupes DLR a été mise en place nécessitant uniquement de valider la case "Accord" pour participer à cette nouvelle saison.

Si l'équipe ainsi préinscrite ne souhaite pas repartir dans l'une des catégories de coupe DLR, il faudra bien cocher la case "refus".

Équipes n'ayant pas participé à la saison 2022/2023

Une inscription sur Footclubs (créer nouvel engagement) est absolument nécessaire pour chacune des catégories souhaitées !

Dates limites d'inscription :

U15 / U17 / U20 17 septembre 2023

Séniors 03 septembre 2023

Féminines séniors 01 octobre 2023

Coupe DLR – Vétérans

Une inscription sur Footclubs (créer nouvel engagement) est absolument nécessaire pour toutes les équipes vétérans désirant s'engager.

Date limite d'inscription :

Vétérans 22 octobre 2023



COMMISSION PREVENTION / SECURITE / ETHIQUE / MEDIATION

Tél 04 72 76 01 17
psem@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 21 août 2023

Présidente : Martine GRANOTTIER (présente)

Membres : Laurent COSTANZA, Lucien SINA (absents)

Membres du CD : Bernard BOISSET – Laurent CHABAUD - Serge GOURDAIN – Alain RODRIGUEZ

Représentant des commissions : Thierry PESTRITTO et Benoit SUBRIN

Afin de préparer ensemble la saison 2023/2024, **la Commission PSEM** (Prévention Sécurité Ethique et Médiation) met en place une réunion/formation sécurité clubs – **obligatoire**.

Le but est d'apporter aux clubs un maximum d'informations pour sécuriser vos rencontres.

Elle permet également d'échanger avec d'autres clubs pour partager vos expériences, vos difficultés, vos solutions.

Nous vous recommandons de désigner au sein de votre club un responsable sécurité (que vous déclarez dans Footclub). Il est préférable que cette personne représente votre club lors de cette formation et aura ensuite la charge de faire le relai auprès de vos dirigeants, éducateurs, joueurs...

Nous vous proposons, 4 dates et lieux différents selon les groupements (il n'y aura pas de sessions de rattrapage), tout club non représenté sera amendé, à savoir :

- Groupement Beaujolais : le mardi 5 septembre 2023 à 19h00 – Beaujeu
- Groupement Brévenne : le mercredi 6 septembre 2023 à 19h00 – La Giraudière
- Groupement Vallée du Rhône : le mardi 12 septembre 2023 à 19h00 – Loire s/ Rhône
- District de Lyon et du Rhône de Football : le jeudi 14 septembre 2023 à 19h00 – Siège du DLR.

Quelle que soit votre appartenance à un groupement, vous pouvez assister à cette réunion dans un autre lieu que celui préconisé (Ex. Trèves 4 vents (Brévenne) peut assister à Loire s/Rhône (Vallée du Rhône) plutôt qu'à la Giraudière).

Début juillet, les clubs recevront un lien pour s'inscrire sur une de ces 4 dates précitées et au lieu de leur choix.

La Commission PSEM reste à votre disposition pour tout complément d'information.

Bonne reprise à tous



PV 611 DU JEUDI 24 AOUT 2023

COMMISSION DES COMPETITIONS

Tél 04 72 76 01 05
sportive@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 21 août 2023

Président : Lakhdar TOUATI.

Vice-Président : Alain BARBIER.

Elu du Comité Directeur : Bernard COURRIER

Correspondant Football Féminin : Patrice MONTAGNON (absent)

Membres : Maurice MOURROZ, René TOREND, Christophe MELINON, Robert DI RIENZO, Gabriel FAVRE, Virginie LA-GRANGE, Farid BEN FARAH, Jean-Michel JASTRZAB (Télétravail)

Absents excusés : Maurice MOURROZ, René TOREND.

Contacts téléphoniques : Lakhdar TOUATI : 06/07/90/40/12

➡ MESSAGE TRES IMPORTANT A L' ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

Toute demande doit être effectuée par messagerie, via la boîte mail officielle du club. Cet écrit doit être nominativement signé et adressé à la Commission des Compétitions.

PERIODES AUTORISEES POUR CHANGEMENT D'HORAIRE :

3 périodes régissent les changements d'horaire :

- **Période VERTE** : Cette période se situe jusqu'à 16h00 le lundi qui précède de 13 jours le dimanche du week-end de la rencontre : accord de l'adversaire obligatoire si l'horaire souhaité est hors des horaires légaux ou autorisés.
- **Période ORANGE** : Cette période se situe jusqu'à 16h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre : accord de l'adversaire obligatoire et ce quel que soit l'horaire demandé.
- **Période ROUGE** : Cette période dite D'EXCEPTION se situe de 16h00 le lundi qui précède de 6 jours le dimanche du week-end de la rencontre jusqu'au jour de celle-ci : modification interdite sauf accord explicite de la Commission des Compétitions.

Nous rappelons cependant que les changements de terrain au sein d'un club ne nécessitent pas l'accord de l'adversaire, même en

période orange ou rouge mais les clubs ont obligation d'informer la commission des Compétitions, l'adversaire et les officiels.

➡ ATTESTATION D'ECLAIRAGE DES TERRAINS

Selon l'article 17 alinéa 11 des règlements sportifs du DLR les clubs n'étant pas en règle vis-à-vis de l'éclairage de leur terrain se verront opposer un refus pour tous leurs matchs programmés en nocturne. D'autre part, en cas de doute sur la qualité d'éclairage d'un terrain, le DLR se réserve le droit d'envoyer un membre de la commission des terrains qui, assisté d'un représentant de la mairie et d'un membre du club, vérifiera la qualité de cet éclairage. Si vous prévoyez de jouer en nocturne, nous vous invitons à vous mettre en règle pour l'éclairage de votre terrain. La fiche d'attestation d'éclairage est à votre disposition sur le site du DLR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche d'attestation d'éclairage). Les clubs intéressés par une telle disposition doivent faire parvenir cette demande à la commission Compétitions.

➡ PRESERVATION DE TERRAIN

Nous vous rappelons que, en référence à l'article 18 des règlements sportifs du District du Rhône, Les Clubs ont la possibilité de donner une priorité à un terrain pour leur équipe première, qu'elle soit de niveau District, Ligue ou Fédéral ; le même type de priorité pourra être donné pour les équipes de Jeunes jouant en Ligue ou en Fédération.



PV 611 DU JEUDI 24 AOUT 2023

Ce terrain sera prioritaire pour l'équipe en question et préservé spécialement en cas d'intempéries.

La fiche de demande d'attestation de préservation de terrain est à votre disposition sur le site du DLR (A télécharger / Documents Sportive et Compétitions / Fiche de Préservation de terrain).

Les clubs intéressés par une telle disposition doivent faire parvenir cette demande à la commission Compétitions le plus rapidement possible.

ENTENTES

Nous rappelons que le District donne la possibilité aux clubs de constituer des **équipes en Entente**.

L'entente permet à des clubs d'associer leurs joueurs afin de les faire jouer ensemble dans les compétitions de District.

Ces clubs doivent appartenir au même district ou à deux districts limitrophes d'une même ligue.

Les équipes en Entente peuvent participer à l'ensemble des compétitions en District.

Le nombre d'équipes autorisées par club dans chaque catégorie est défini par le District.

Les ententes de la saison 2022/2023 ne sont pas reconduites automatiquement pour la saison prochaine.

La demande de création de l'entente doit être formulée auprès du District au plus tard à la date de clôture des engagements de la catégorie concernée.

Elle doit désigner le club responsable administrativement de l'équipe en Entente (dit « Club support ») et le(s) lieu(x) de pratique.

Les demandes doivent être enregistrées sur Footclubs : menu « Organisation / vies des Clubs ».

Club support : 580984 SUD LYONNAIS

Clubs constituant l'entente : 582234 CHANDIEU HEYRIEUX

Equipe et catégorie : Féminine U18 D1 à 11 - SUD LYONNAIS F 2013 1

Nom de l'équipe : ENT. SLF / ACH

Club support : 528944 AS SORNINS REUNIS

Clubs constituant l'entente : 527623 AMS.S LA GROSNE OUROUX

Equipe et catégorie : U13 - AS SORNINS REUNIS 1

Nom de l'équipe : ENT. HAUT BEAUJOLAIS

Club support : 528944 AS SORNINS REUNIS

Clubs constituant l'entente : 527623 AMS.S LA GROSNE OUROUX

Equipe et catégorie : U11 - AS SORNINS REUNIS 1

Nom de l'équipe : ENT. HAUT BEAUJOLAIS

Club support : 582331 BEAUJOLAIS FOOT

Clubs constituant l'entente : 551384 BELLEVILLE FOOTBALL BEAUJOLAIS

Equipe et catégorie : U17 - BEAUJOLAIS FOOT 1

Nom de l'équipe : ENT. BEAUJOLAIS FOOT

Club support : 553777 USVJ

Clubs constituant l'entente : 536255 ASC JONS

Equipe et catégorie : U15 D2 - USVJ 1

Nom de l'équipe : ENT. USVJ JONS

Club support : 553777 USVJ

Clubs constituant l'entente : 536255 ASC JONS

Equipe et catégorie : U15 - USVJ 2

Nom de l'équipe : ENT. USVJ JONS 2

Club support : 523483 AS MONTCHAT

Clubs constituant l'entente : 590487 CCS PATRONAGE LAIQUE VILLETTE PAUL BERT

Equipe et catégorie : Futsal D1 - AS DE MONTCHAT LYON 1

Nom de l'équipe : ENT. MONTCHAT PLVPB



PV 611 DU JEUDI 24 AOUT 2023

➡ MONTEES / DESCENTES 2022-2023

À la suite des différentes décisions des commissions ah doc, le championnat 2023-24 comptera des poules à 13 équipes. Les calendriers ont été modifié en fonction et intègrent des journées supplémentaires.

Nous invitons les clubs concernés à prendre en compte cette information pour la planification de leurs matches. La commission des Compétitions accompagnera ces derniers dans le respect des règlements sportifs.

MODIFICATIONS :

Séniors D3 poule E : US Montanay 2 remplace JS Irigny 1

Séniors D3 poule F : AS Manissieux 1 est remplacé par Exempt

U20 D1 poule A : CBE Feyzin 1 remplace FC Chaponnay Marennes 1

U20 D1 poule A : O. Rillieux 1 remplace ES Trinité 1

U17 D2 poule B : O. Belleruche 1 remplace Exempt

U17 D1 poule A : FC Vénissieux 1 est intégré dans cette poule (poule à 13 équipes)

U15 D3 poule B : CBE Feyzin 1 est intégré dans cette poule (poule à 13 équipes)

U15 D3 poule A : ES St-Priest 2 est intégré dans cette poule (poule à 13 équipes)

➡ ENGAGEMENTS

Nous vous informons que les engagements sont ouverts sur Footclubs.

La date limite des engagements pour les dernières divisions du DLR est fixée comme suit :

Séniors D4 et Séniors Féminines D2 à 11 au dimanche 3 septembre 2023.

U20 D2 /U17 D3/ U15 D4 / Féminines : Séniors à 8, U18 à 8, U15 à 11 et à 8 / Vétérans) au dimanche 10 septembre 2023.

Comme les saisons précédentes, tous les engagements de nos compétitions se font uniquement sur Footclubs.

Vous devrez également saisir :

- Les stades (lieu des rencontres)
- Les alternances et concordances
- Les jours et horaires des rencontres (si différent de l'horaire légal).

Aucune autre demande que celle saisie sur Footclubs ne sera acceptée.

Au moment des engagements, merci de vérifier sur Footclubs les coordonnées des membres du Club.

Pour rappel, les numéros de téléphone sont automatiquement basculés en "non diffusable". Veiller à ce que certains numéros soient diffusables afin que les membres du Bureau soient joignables.

➡ HOMOLOGATIONS DE TOURNOIS

541895 F.C. PONTCHARRA ST LOUP – U12 le 26 et 27 août 2023

504733 CS REYRIEUX – U9 le 9 septembre 2023 U15 le 10 septembre 2023

560508 GOAL FC – U12 U13 le 9 septembre 2023

580927 U.S. EST LYONNAIS FOOT – U15F le 9 septembre 2023

573791 HAUTS LYONNAIS – U13 le 9 septembre 2023

581381 FC COLOMBIER SATOLAS – U12 U13 le 2 septembre 2023

504303 US MEYZIEU FOOTBALL – U12 le 2 septembre 2023 U13 le 3 septembre 2023

504275 CS NEUVILLOIS – U12 U13 le 2 septembre 2023 U10 U11 le 3 septembre 2023

549484 US MILLERY VOURLES – U15 le 2 septembre 2023



COMMISSION FEMININE

Tél 04 72 76 01 10

feminine@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 21 août 2023

Présidente : Lydie DI RIENZO

Membre de la Commission : Sylvie Platroz, Mélanie Verguet, Patrice Montagnon, Annick Di Stéphano, Serge Gourdain

➔ QUELQUES RAPPELS

- Les championnats féminins sont désormais gérés par la commission Compétition au même titre que les championnats garçons.
- Les demandes & correspondances doivent être effectuées par messagerie, via la boîte mail officielle du club. Cet écrit doit être nominativement signé et adressé à la Commission Féminines (feminine@lyon-rhone.fff.fr).
- Votre correspondant est Patrice Montagnon pour toute demandes d'informations concernant le football féminin (04.72.76.01.10)

➔ MODALITES D'ENGAGEMENTS 2023/2024

Comme les saisons précédentes, tous les engagements des compétitions se font sur FOOTCLUBS

Vous devrez saisir :

- Les stades
- Les alternances et concordances (aucune autre demande que celle saisie sur footclubs ne sera acceptée)
- Les jours et horaires des rencontres (si différent de l'horaire légal)
- Au moment des engagements, bien vérifier sur footclubs les coordonnées des membres du Club.
- **Merci de vérifier le nom et coordonnées du Responsable Féminin s'il existe.**

Attention, les numéros de téléphone sont automatiquement basculés en "non diffusable". Veiller à ce que certains numéros soient diffusables afin que les membres du Bureau soient joignables.

DATES BUTOIRS D'ENGAGEMENTS :

Les dates butoirs d'engagement ont été fixées par la Commission Compétition, comme suit :

- Sénior F D1 Ideal pneu – U18F D1 à 11 : 26/06/2023
- **Sénior F D2 à 11 : 03/09/2023**
- Senior F D1 à 8 – U18 F D1 à 8 – U15 F D1 à 8 : 10/09/2023

➔ ENGAGEMENTS CHAMPIONNATS 2023/2024

Retrouvez les informations concernant les équipes engagées et dates de championnats sur le PV de la Compétition.

➔ FOOT LOISIR FEMININ ET FUTSAL FEMININ

Le nouveau Challenge football féminin est géré par la Commission Loisir (Gérard Meï).

Le Futsal féminin est géré par la Commission Fusal (Roland Brouat).

Merci de vous adresser à ces Commissions pour toute demande de renseignement.

➔ INFORMATIONS IMPORTANTES

La **Plénière de début de saison des féminines a été fixée au VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2023** dans les locaux du District de Lyon et du Rhône –19h00/21h00.

La présence d'un.e représentant.e des équipes engagées sur la nouvelle saison est impérative (maxi 2 personne par club). Les clubs non représentés seront amendés.

Ordre du jour : Bilan 2022/2023 et informations sur le déroulement de la saison 2023-2024



PV 611 DU JEUDI 24 AOUT 2023

Session Arbitrage capacitaire 100% féminin : Afin de permettre aux joueuses et dirigeantes d'arbitrer les matchs féminins à 8 et à 11, nous vous proposons une session de formation Arbitre Capacitaire 100% féminin **le Mardi 26 septembre 2023** (19h00/21h00) dans les locaux du District. Nombre de place limité à 50 personnes.

Formation assurée par J.C. Lefranc.

Inscription par mail sur la boîte mail de la féminine (précisez nom du club, nom, prénom, numéro de licence, Mail et téléphone.

Date limite d'inscription : Le 20/09/2023 – 16h00

COMMISSION FOOT ENSEMBLE

Tél : 04 72 76 01 09

foot-adapte@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du lundi 21 août 2023

Président : Joseph INZIRILLO Tel. 06 89 02 80 71

Vice-présidente : Evelyne MONTEIL Tel. 06 30 34 70 70

Membres : Sonia et Mahmoud MARZOUKI – Georges VASSIER – Chantal WEILDUP – Alain MONTEIL – Ouardia BOUDIS-SA-HAMRAOUI - Sandrine BORNE – Salima SAKET

CD : Arsène MEYER - Dr Christian BERGER-VACHON – Roland BROUAT – LIONET TOUZET

CTD : Jérôme HERNANDEZ – ELLOH ELABO

La saison c'est bien terminé par le mini tournoi sur le stade de Tola Vologe, il est temps de vous parler de la prochaine saison

Tout d'abord nous attendons le plus grand monde pour la plénière qui aura lieu le 21 septembre à 18 h 30 au district

Tous les clubs intéressés par le foot adapté mais surtout tous les clubs déjà en service dans ce domaine doivent être présents, nous mettrons en place un mini championnat ou plateau suivant le nombre d'équipe et suivant votre disponibilité **il est important que vous soyez présent**

Il est prévu 4 journées + 1 journée en salle sur les week end

Les IME sont invités à cette plénière pour eux nous avons arrêtés 3 dates et souhaitons parler avec eux de la mise en place de plateaux en semaine sur 3 journées avec uniquement des matchs entre centre

D'autres grandes dates à noter dans vos agendas

- 18/09/2023 forum organisé par la métropole seront présent : José – Chantale – Sonia - Ouardia
- 28 septembre grande journée festive à Feyzin
- 23/11/2023 En lien avec l'ADAPEI mise en place de 2 ateliers
- 07/03/2024 foot en salle à Brignais
- 3-4 mai avec la ville de Vénissieux olympiade para adapté sur ½ journée au stade de Parilly
- 20 juin 2024 tournoi en extérieur lieu à définir



PV 611 DU JEUDI 24 AOUT 2023

GROUPEMENT BEAUJOLAIS

beaujolais@lyon-rhone.fff.fr

Tél. présidente : 06 78 61 00 66

Permanence le jeudi de 19 h à 20 h 30, 535 avenue St Exupéry à Villefranche sur Saône

INFORMATION AUX CLUBS

L'ASSEMBLEE GENERALE DU GROUPEMENT BEAUJOLAIS EST PREVUE

LE VENDREDI 1er SEPTEMBRE 2023 A 19 H 30

A LA TOUR DE SALVAGNY, salle de spectacle, allée de la mairie.

Tout club absent sera amendé selon tarif en vigueur.

Pour information : un club ne peut pas être représenté par un autre club.

IMPORTANT : PENSEZ A ENGAGER VOS EQUIPES U13, U11, U9, U7 ET COUPES DE GROUPEMENT.

La première journée U13 est prévue le 16 septembre, afin de préparer au mieux les rencontres, il est nécessaire d'avoir connaissance de l'effectif dans cette catégorie le plus tôt possible.

Pour les autres catégories, début des rencontres prévu le 23 septembre.

GROUPEMENT BREVENNE

Tél 04 78 45 57 56

brevenne@lyon-rhone.fff.fr

Les permanences du Groupement Brévenne reprennent le mardi 29 Août de 18h30 à 19h30.

Groupement Brévenne 6 rue Jules Verne 69630 CHAPONOST

mails : brevenne@lyon-rhone.fff.fr et brevenne-pdt@lyon-rhone.fff.fr

PRESIDENT

Marc BAYET

Le club de l'US MILLERY VOURLLES accueille l'Assemblée Générale du Groupement Brévenne :

le samedi 9 Septembre à 9 heures au stade de Vourles.

Tout club non représenté sera amendé selon le tarif en vigueur (90 €).

IMPORTANT : PENSEZ A ENGAGER SUR FOOTCLUB VOS EQUIPES U13, U11, U9 et U7 ainsi que vos équipes en Coupes de Groupement. A ce propos, quelques rappels :

les inscriptions effectuées en Coupes à 11 de Groupement ne deviennent effectives qu'en cas d'élimination de la Coupe de Lyon et du Rhône (jusqu'en 32° finale).

Dans la catégorie U13, les équipes éliminées lors des deux premiers tours du Festival sont reversées en Coupe Brévenne (sauf les équipes Label U13).

La reprise des différentes catégories s'effectuera le 16/09 pour la catégorie U13 (tour de coupe), le 23/09 en U11, U9 et U7.

RAPPEL : tout mail envoyé au Groupement ne provenant pas de l'adresse officielle du club ne sera pas pris en considération.



PV 611 DU JEUDI 24 AOUT 2023

➡ COMMISSION U7

Christophe LAVAL

Journée d'accueil du 23 Septembre

Elle se déroulera sur les installations de FC PAYS DE L'ARBRESLE. Surveillez la boîte mail du club : des informations vous parviendront pour les inscriptions et l'organisation concrète de cette manifestation.

Festi-animations

Les clubs souhaitant accueillir un Festi-Animation sont priés de se faire connaître. Les dates prévues sont : 25 Novembre, 10 Février, 16 Mars, 4 Mai.

➡ COMMISSION U13

Christian COLLET et Jérôme POUZADOUX

Pour la reprise prévue le samedi 16 septembre (coupes) et le 23 septembre (championnat), nous vous sollicitons pour nous indiquer votre préférence de poules pour vos équipes. (Par mail au groupement BREVENNE)

La première phase sera un championnat sur 7 semaines. Des poules de 8 équipes seront constituées. Nous partons sur un nombre d'équipes (hors label) qui se situe autour de 40/45. Nous tableons de ce fait sur 5 à 6 poules A-B-C-D-E-(F)

Les inscriptions doivent se faire uniquement sur FOOTCLUBS.

Pensez également à inscrire rapidement vos équipes en coupe BREVENNE y compris les U.12 Label. Le premier tour se tiendra le samedi 16 septembre.

Sauf mention contraire de votre part, toutes les équipes 1 des clubs (y compris les équipes Label) sont automatiquement inscrites en FESTIVAL U13.

GROUPEMENT LYON METROPOLE

Tél 04 78 84 18 48

lyonmetropole@lyon-rhone.fff.fr

➡ SECRETARIAT

Mme Christine BLANCHARD /Jean-François BLANCHARD

Nous espérons que vous avez passés de bonnes vacances.

Bientôt la reprise pensez à l'engagement de vos équipes sur Foot Club, un petit rappel n'oubliez pas en **U 13** de demander l'alternance ou concordance de vos équipes pour éviter de vous retrouver avec toutes les équipes désignées à la maison a la même date, renseignez également le terrain si vous en possédez plusieurs, si vous n'avez qu'un terrain n'engagez pas plus de 4 équipes en u 13 car vous ne pourrez recevoir que 2 équipes à la fois.,

Le calendrier du foot d'animation est en ligne sur le site du District et a été envoyé aux clubs prenez en connaissance afin d'éviter d'organiser ou de participer à des tournois sur les dates du foot d'animation. Merci.

A noter dans vos agendas :

L'AG de rentrée du GLM se déroulera le jeudi 7 septembre à 18h30 a la salle P. DUBOEUF au Stade P. DUBOEUF 1 rue J. Bouin 69500 BRON, club recevant ASBGL.

Premier tour de Coupe Festival U13 et Coupe de Groupement le samedi 16 septembre

Premières rencontres en U9-U11 le samedi 23 septembre

La rentrée du foot en U 7 se déroulera sur les installations de FEYZIN le samedi 23 septembre.



PV 611 DU JEUDI 24 AOUT 2023

GROUPEMENT VALLEE DU RHONE

Tél 04 72 76 01 09

valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du mardi 22 août 2023

Membres : E. MONTEIL - A. MONTEIL — M. FOREST - O. MONTEIL – E. CHAMOT– B. CAPOGROSSI

Adresse : Groupement Vallée du Rhône (District de Lyon et du Rhône), 30 Allée Pierre de Coubertin, 69007 LYON

Mail : valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

Tel : 04 72 76 01 09 uniquement le mardi de 17 H 00 à 19 H 00

PRESIDENCE

Evelyne Monteil : 06 30 34 70 70

Mail : valleedurhone-pdt@lyon-rhone.fff.fr

Tout le groupement très attristé par la nouvelle, présente ses sincères condoléances à Jean Jacques, ses enfants et petits-enfants, pour le décès de Marie Ange son épouse et l'assure de notre soutien

Info : l'assemblée générale du groupement vallée du Rhône aura lieu le 08 septembre à 19 h 00 à St Bonnet de Mure - Salle de la Charpenterie - Place Ferlet route d'Azieu - 69720 St Bonnet de Mure

Nous reprendrons la permanence le 04 sept

Pensez à faire vos inscriptions pour que nous puissions vous présenter les poules U13 lors de l'assemblée générale

Toutes les inscriptions doivent se faire sur footclubs

Un encart sur le site du district dans **pratique – foot animation** vous permet de vous informer sur le mode d'inscription

Les inscriptions en coupe à 11 sont obligatoires pour participer ainsi que pour la coupe U13 du groupement pensez à le faire en même temps que la coupe du Rhône ou votre championnat

Pour la coupe U13 festival toutes les équipes 1 sont automatiquement inscrites, si vous ne souhaitez pas participer merci de nous le faire savoir

Courrier-messagerie :

Sud Lyonnais : Bien noté

Corbas : journée accueil des U6/U7 nous retenons votre candidature

JOURNEE D'ACCUEIL U6 – U7 :

La journée se déroulera le samedi 23 septembre 2023.

C'est le club du F.C. CORBAS qui recevra la manifestation.

Elle se déroulera comme l'année dernière avec un système de roulement par vague avec une partie le matin et une autre partie l'après-midi.

COMMISSION COUPE U13/U15/U17/SENIORS

Olivier Monteil : 06 29 39 15 37

Attention certains clubs non pas validés les inscriptions définitivement en cochant accord

Ce ne sont que des préinscriptions



PV 611 DU JEUDI 24 AOUT 2023

Sont inscrits à ce jour

Senior : Chasse 1 – 2 - Entente 1 - Ozon 1 – 2 - Sud Lyonnais 2 – 3 - Sni 2

U 17 : Ozon 1 - Sud Lyonnais 2 – 3 - Sni 2 – 3

U15 : Entente 2 - 3 - Pont de Chérury 2 - Ozon 1 - Sud Lyonnais 1 – 2 - Vaulxois 1
Sni 1 – 2

U13 : **Les équipes 1 label ne peuvent pas participer à la coupe Vallée du Rhône**

Chasse 1 - Entente 1 – 2 – 3 – 4 - Pont de Chérury 1 – 2 - Ozon 1 - Assp 2 – 3 – 4 – 6 - Sud Lyonnais 2 – 3 - Ternay 1 – 2 -
Sni 2 – 3

La coupe festival

Toutes les équipes 1 sont automatiquement inscrites si vous ne voulez pas la faire merci de nous prévenir

Nous ferons le tirage fin aout

➡ COMMISSION U13

Olivier Monteil : 06 29 39 15 37

Sont inscrits à ce jour

Chasse 1 - Entente 2 + 2 - La Sevenne 3 - Loire 3 - Moins 2 - Muroise 2 - t Alban 2 - Ozon 1 - Assp 3 G + 2 F - Sud Lyonnais 1 - Ternay 2 - Sni 1 - La Revolée 1

➡ COMMISSION U11

Michel Forest : 04 78 73 90 27 – 06 21 46 76 26

Sont inscrits à ce jour :

Chasse 1 - Entente 2 + 2 - La Sevenne 1 - Muroise 2 + 2 - St Alban de Roche 1 - Ozon 1 - Assp 2 + 2 + 2 F - Sud Lyonnais 4
- Ternay 2 + 2 - Sni 2 + 2 - La Revolée 1

➡ COMMISSION U9

Michel Forest : 04 78 73 90 27 – 06 21 46 76 26

Sont inscrits à ce jour

Chasse 1 - Entente 3+2 - La Sevenne 2+1 - Moins 1 - St Alban 1 +1 - Ozon 1 + 1 - Assp 2 + 1 +1F - Sud Lyonnais 3+3 - Ternay 2+2 - Sni 2+2

➡ COMMISSION U7

Éric CHAMOT : 06.58.55.24.57.

Sont inscrits à ce jour

Chasse 1 - Entente 2 - La Sevenne 1 - Moins 1 - St Alban 1 - Ozon 1 - Sud Lyonnais 3+3 - Ternay 2+2 - Sni 2 - La Revolée 1



FOOT LYON RHÔNE

PV 611 DU JEUDI 24 AOUT 2023

RENCONTRES ET DESIGNATIONS

WEEK-END DU 25 AU 27 AOUT 2023

Coupe De France / Régionale		Laura	148
Samedi	26/08/2023	18H	
26136575	28486.1	(CDF) Rhone-Sud Fc 1 - As Pusignan 1 (SE D2)	Stade De Villette 1 Chabaniere 69440 ST MAURICE SUR DARGOIRE
Dimanche	27/08/2023	15H	
26128593	28344.1	(SE D2) Rhins Trambouze - J.St.O. Givors 1 (SE D1) F. 1	Stade Louis Chatelus 1 Rue Pierre Poizat 69240 THIZY LES BOURGS
26128610	28361.1	(SE D4) A.S. La Chaumiere - G.S. Chasse 1 (SE D2) 1	Stade Antoine Berger Route De La Rousslliere 42800 TARTARAS
26129355	28387.1	(SD3) Lauzes Fc 1- C.S. Ozon St Symphor 1 (SE D3)	Stade Municipal Chemin Du Stade 38460 TREPT
26132644	28415.1	(SE D3) A.S. Portugaise - Cvl 38 F.C 1 (SD2) Vaul 1	Stade Édouard Aubert 1 5 Allee Du Stade 69120 VAULX EN VELIN
26133164	28437.1	(SED3) Cot Mexi Vill 1- Am.S. Toussieu 1 (SE D3)	Stade De La Prairie 1 Rue Des Stades 01800 MEXIMIEUX
26133165	28438.1	(SED4) Mille Etangs Sc 1- Av. S. De Genay 1 (SE D3)	Stade Antoine Favrot Route De Beauregard Savigneux 01480 SAVIGNEUX
26133166	28439.1	(SE D2) Fc Reneins - Centre Dombes Foot 1 Vauxonne 1 (SED2)	Stade Municipal Parc De Montchervet 69830 ST GEORGES DE RENEIN
26133167	28440.1	(SE D3) Bully F.C. 1- Jassans Frans Foot 1 (D1)	Stade Claude Eyraud Les Grandes Terres 69210 BULLY
26133168	28441.1	(SED3) Fareins Saone - Beaujolais Foot 1 (SE D2) Vallee 1	Stade Louis Philippe Geoffray Chemin Du Stade Route De Fareins 01480 CHALEINS
26133903	28459.1	(SED3) Le Mas Rillier Fc 1- Vufc 1 (CDF)	Parc Des Sports La Chanal 1 375 Grande Rue 01700 MIRIBEL
26133904	28460.1	(SD3) Collines Fc 1- A.S. Rhodanienne 1 (SE D2)	Stade Communal 601 Route Des Ecoliers 38270 REVEL TOURDAN
26133905	28461.1	(SD3) Tignieu Jameyzieu Fc- Chandieu Heyrieux As 1 1 (SE D1)	Stade De Romeyer 2 Route De Bourgoin 38230 TIGNIEU JAMEYZIEU
26133906	28462.1	(SD4) Eyzin St Sorlin Fc 1- Ternay F.C. 1 (SE D2)	Stade Du Trievoz Route Du Stade 38780 EYZIN PINET
26134474	28465.1	(SE D3) Usvj 1- Villefontaine Ol. 1 (SD1)	Stade De La Revole 2 Espace Lucien Descottes 14 Rue Des Muriers Les Allobroges 38280 VILLETTE D ANTHON

Coupe De France / Régionale			Laura	148
Dimanche	27/08/2023	15H		
26134475	28466.1	(SD3) Nivolas V. Cs 1 - St Alban De Roche Sp 1 (SE D2)	Stade Des Mûriers 1184 Rue Du Vernay 38300 NIVOLAS VERMELLE	
26134476	28467.1	(CDF) Fcscs 1 - Manissieux As 1 (CDF)	Stade Du Lacat 255 Chemin Du Grenouillat 69560 ST CYR SUR LE RHONE	
26134477	28468.1	(SD4) Turcs Verpilliere 1 - Muroise Foot 1 (SE D3)	Complexe Sportif Des Loipes 131, Rue De Picardie 38290 LA VERPILLIERE	
26134478	28469.1	(SED4) Priay Fc 1 - U.S. Montanay 1 (SE D2)	Stade Municipal Municipal Des Brotteaux 01160 PRIAY	
26135003	28470.1	(SED3) Foot Trois Rivières - Ent.S. Frontonas Cha 1 (SE 1 D3)	Complexe Sportif 1 Route De Lyon 01090 MONTMERLE SUR SAONE	
26135004	28471.1	(SE D3) Ent.Sathonay Maia - Amberieu Fc 1 (SED3) 1	Stade Municipal 28 Avenue Paul Delorme 69580 SATHONAY CAMP	
26135005	28472.1	(SED4) St Etienne Chal. As - Caluire S.C. 1 (SE D2) 1	Stade Municipal Espace Loisirs Marcel Rozier Rue De La Dombes 01140 ST ETIENNE SUR CHALARONNE	
26135006	28473.1	(SED4) Chaneins Isn Fc 1 - U.S. Formans St Didi 1 (CDF)	Stade Espace Sportif Allée Des Sports 01990 CHANEINS	
26135007	28474.1	(SE D2) Brignais A.S. 1 - Rive De Gier 1 (SE D1)	Stade Jean Zay Complexe Sportif Marcel Hoeckel Avenue Jean Durand 69520 GRIGNY	
26135510	28475.1	(SE D2) Chazay Fc 1 - F. C. Mont Brouilly 1 (SE D1)	Stade Joseph Magat 1 11, Rue Pierre De Coubertin 69380 CHAZAY D AZERGUES	
26135511	28476.1	(SE D3) La Giraudiere 1 - Et.S. Lierguoise 1 (SE D1)	Stade Intercommunal Giraudière La Giraudiere 69690 BRUSSIEU	
26135512	28477.1	(SE D3) Ly.Chem.Vaise 1 - F.C Point Jour 1 (SE D2)	Stade Gilbert Vignes 36 Av. Sidoine Apollinaire 69009 LYON	
26135513	28478.1	(SE D3) F. C. Franc - F.C.P. Arbresle 1 (SE D1) Lyonnais 1	Complexe Sportif Des Prolières 1 571 Route Des Prolieres 69270 CAILLOUX SUR FONTAINES	
26135514	28479.1	(SE D2) Saone Mt D'Or Fc 1 - Porte De L'Ain Sc 1 (SED2)	Stade Joanny Dufresse Rue Gabriel Peri 69270 COUZON	
26136025	28480.1	(CDF) E.I.S. De Gleize 1 - Savigny F.C. 1 (SE D2)	Stade Municipal 1 184 Rue Des Peupliers 69400 GLEIZE	
26136026	28481.1	(SE D3) F.C. Franchevillois - Fc Lamure Poule 1 (SE D2) 1	Parc Des Sports1 19 Route De La Gare 69340 FRANCHEVILLE	

Coupe De France / Régionale		Laura	148
Dimanche	27/08/2023	15H	
26136027	28482.1	(SE D2) Ev. De Lyon 1 - Bron Grand Lyon 1 (SE D1)	Stade Xavier Guillemet 2 Avenue Pierre De Coubertin 69100 VILLEURBANNE
26136028	28483.1	(SE D2) Am.Laiq. Mions 1 - Ev.S. Genas Azieu 1 (SE D1)	Stade Des Tilleuls 3 Avenue Des Tilleuls 69780 MIONS
26136029	28484.1	(SE D3) A.S. Grezieu La - Rillieux Olym 1 (SE D1) Vare 1	Stade Municipal 1 Route Du Col De La Luere 69290 GREZIEU LA VARENNE
26136574	28485.1	(SE D3) Scr 1 - U.S. Loire S/Rhone 1 (SE D1)	Stade La Revolee1 Rue Etienne Perrot La Revolee 38780 PONT EVEQUE
26136576	28487.1	(SE D4) U.S. Des Coteaux - Ent.Osb Fst 1 (SE D3) Lyo 1	Stade Municipal Place De L' Europe 69210 LENTILLY
26136577	28488.1	(SE D3) Ent.S. Charly F. 1 - Villeur A.S.A 1 (SE D1)	Stade Raymond Bourette Route Du Bas Privas 69390 CHARLY
26136578	28489.1	(SE D3) Chambost Allieres - Belleville Foot Beau 1 (SE D2) St 1	Stade Municipal Route De St Cyr 69870 CHAMBOST ALLIERES
26137129	28490.1	(SE D2) C. Lyon Ouest S.C.- C.S Meginand 1 (SE D1) 1	Stade Des Deux Amants 4 Rue Du Frere Benoit 69009 LYON
26137130	28491.1	(SE D3) U.S.Des Monts 1 - A.S. Bellecour Perra 1 (SE D1)	Stade Municipale 425 Route Du Petit Bois 69590 LARAJASSE
26137131	28492.1	(SE D3) Ent.S. St Priest 1 - U.S. Millery Vourles 1 (SE D1)	Stade Pierre Mendès France N°3 Avenue Pierre Mendes France 69800 ST PRIEST
26137132	28493.1	(CDF) Anatolia 1 - R.C. Beligny Villefr 1 (SE D2)	Stade De L' Insa 1 1 Rue Des Sports 69100 VILLEURBANNE
26137133	28494.1	(SE D3) U.S. Ouest - Sevenne F.C. 1 (SE D2) Lyonnais 1	Stade De Chanconche 8 Bis Route De Bordeaux 69670 VAUGNERAY
26137594	28495.1	(SE D3) Latino Afc 1 - St Forgeux As 1 (SE D1)	Stade Rhodia Vaise 156 Avenue Barthelemy Buyer 69009 LYON
26137595	28496.1	(CDF) A.S. De Limas 1 - A.S. Sornins Reunis 1 (SE D3)	Stade Jean Thévenet 1 Chemin Du Loup 69400 LIMAS
26137596	28497.1	(SE D3) Lyon Maccabi 1 - Fc Sud Ouest 69 1 (SE D1)	Stade Cyprian 84 Rue Cyprian / Route De Genas 69100 VILLEURBANNE
26137597	28498.1	(CDF) Vaulx En V.Us 1 - Usel Foot 1 (SE D2)	Stade Édouard Aubert 1 5 Allee Du Stade 69120 VAULX EN VELIN
26137598	28499.1	(CDF) Mayotte A.C.S 1 - F.C. Gerland Lyon 1 (SE D1)	Plaine De Jeux Gerland N° 02 405 Avenue Jean Jaures 69007 LYON

Coupe De France / Régionale	Laura	148
------------------------------------	--------------	------------

Dimanche 27/08/2023 15H

26138059	28500.1	(SE D3) F.C. Tarare 1 - F.C. Denice Arnas 1 (SE D2)	Complexe Sportif Léon Masson 1 17 Avenue Edouard Herriot 69170 TARARE
26138060	28501.1	(SE D2) St Pierre Min 1 - Hte Brevenne F. 1 (SE D1)	Stade Jean Pluvy 11-21 Route Des Roches 69210 ST PIERRE LA PALUD
26138061	28502.1	(SE D2) Meyzieu 1 - Feyzin C.B.E. 1 (SE D1)	Stade Des Servièrès 1 139 Rue De La Republique 69330 MEYZIEU
26138062	28503.1	(SE D2) Diemoz A.S. 1 - Vaulx Olympiq 1 (SE D1)	Stade Rémy Touchant 1 1 Rue Des Etangs 38790 DIEMOZ
26138063	28504.1	(SE D3) F.C. Ste Foy Les - F.C. Meys Grezieu 1 (SE Lyo 1 D2)	Stade Du Plan Du Loup 1 Terrain Foot / Rugby 16 Allee Alban Vistel 69110 STE FOY LES LYON
26334402	28869.1	(SED4) Montluel Fc 1 - Fclcr 1 (SE D3)	Stade Municipal 1 Route De Jailleux 01120 MONTLUEL